

FORMATION. En licence de lettres

Un nouveau dispositif pour devenir enseignant

Depuis 2019, l'université en partenariat avec le rectorat de l'académie de Caen a mis en place un nouveau dispositif de préprofessionnalisation à destination des étudiants en licence de lettres modernes qui ont la volonté de poursuivre avec un master enseignement de l'éducation et de la formation.

Devant le manque d'enseignants de lettres dans les collèges de la région, le rectorat offre la possibilité aux étudiants de cette filière d'intervenir deux demi-journées par semaine dans un établissement, aux côtés de l'équipe pédagogique. « Le but c'est de les accompagner jusqu'au CAPES, confirme Alban Lepailleur, vice-président en charge de la formation à l'université. C'est un contrat qui commence en deuxième année de licence et se poursuit jusqu'en master 1 ».

Le dispositif offre un revenu complémentaire compatible avec les bourses sur critères sociaux. La rémunération nette mensuelle commence à 693 euros la première année, et va jusqu'à 980 euros pour la dernière.

Depuis la rentrée dernière, seuls les étudiants en lettre modernes se destinant à enseigner au collège étaient concernés. Mais le dispositif pourrait s'étendre rapidement à d'autres licences alors que la région manque également d'enseignants en mathématique et en allemand.

Plus d'informations sur www.devenir-enseignant.gouv.fr

A. A.



Le dispositif offre un revenu complémentaire.